

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°306

Année universitaire 2019-2020

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 12 FEVRIER 2020
- N° 2020-02-12-50-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 12 février 2020, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* -,

A délibéré :

Objet : Procès-verbal et Relevé de conclusions du Conseil de la Faculté des Sciences.

Vote n°1 :

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le procès-verbal n° 303 - du mercredi 13 novembre 2019.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 22

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 2

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au PV n°303 - Conseil du mercredi 13 novembre 2019.

Vote n°2 :

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le Relevé de conclusions n° 305bis - du mercredi 28 janvier 2020.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 22

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME au relevé de conclusions n°305bis - Conseil du vendredi 29 novembre 2019.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 15 janvier 2020.

Le Directeur



Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :
Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°306

Année universitaire 2019-2020

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 12 FEVRIER 2020
- N° 2020-02-12-51-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 12 février 2020, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* -,

A délibéré :

Objet : Vote de conventions

Vote n°1

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la **convention dans le cadre de l'APP « Oui si » de l'Université Numérique** entre l'Université de Montpellier et Aix Marseille Université.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 22

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 2

Le Conseil donne un avis **FAVORABLE** à la convention suscitée.

Vote n°2

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la **convention de prêt d'exposition « La tête et les mains »**, entre l'Université de Montpellier, la Faculté des Sciences et le Lycée Polyvalent Jules Fil

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 22

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis **UNANIME** à la convention suscitée.

**Pour extrait certifié conforme,
Fait à Montpellier, le 12 février 2020.**

Le Directeur



Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°306

Année universitaire 2019-2020

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 12 FEVRIER 2020
- N° 2020-02-12-52-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 12 février 2020, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -*,

A délibéré :

Objet : Vote du calendrier de la Faculté des Sciences - Année universitaire 2020-2021.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le **calendrier de la Faculté des Sciences - Année universitaire 2020-2021**.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 22

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME au calendrier de la Faculté des Sciences - Année universitaire 2020-2021.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 12 février 2020.

Le Directeur



Alain HOFFMANN